

<https://www.snetap-fsu.fr/Au-dela-des-slogans-des-ambitions-renvoyees-dos-au-mur-budgetaire.html>



LA FSU RENCONTRE LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Au-delà des slogans, des « ambitions » renvoyées dos au mur budgétaire !

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 12 mars 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué de l'audience bilatérale [FSU](#) / Ministre de l'Agriculture, le 12 mars 2019

Rentrée 2019 - confirmation inacceptable de conditions d'apprentissage dégradées

Le Ministre annonce vouloir « Former plus, mieux et partout » ... Là on signe tout de suite et des deux mains... Oui mais la réalité, au-delà du slogan, c'est celui de l'impasse budgétaire apparue sous son jour le plus cru et le plus inquiétant pour l'avenir de nos établissements publics de formation !

Seuils de dédoublements dans nos classes - prenant prétexte de la baisse des effectifs, le Ministre confirme le choix de la déréglementation voulu par la [DGER](#). Il reconnaît implicitement l'impasse dans laquelle il se trouve sur le plan budgétaire pour entrer dans une enveloppe en réduction, sauf à fermer des classes, voire des établissements dès la rentrée prochaine... Le [SNETAP-FSU](#), qui lui a remis près de 3000 signatures de personnels, de parents et d'élèves de l'[EAP](#) signifiant clairement leur refus de cette dégradation annoncée des conditions d'apprentissage dans nos lycées, maintient son opposition frontale face à ce qui ne peut que s'apparenter à une véritable onde de choc pour la communauté éducative de l'Enseignement Agricole.

Réforme du Bac STAV - le Ministre a ouvert son propos en validant le dispositif de la DGER, pourtant rejeté par le [CNEA](#) (par les organisations majoritaires du Public comme du Privé). Cependant, après un échange approfondi avec les professionnels de l'enseignement que nous sommes, la question de la ré-affectation des heures de pluridisciplinarité est de fait à nouveau mis à l'arbitrage... Les équipes enseignantes continuent de se faire entendre, lycée par lycée, sur cette question d'importance et le [SNETAP-FSU](#) ne peut que les inciter à poursuivre en ce sens et à amplifier encore la remontée de leurs courriers !

Devenir des [CFA-CFPPA](#) et de leurs agents - là encore, au-delà de la méthode Coué, du type « fort de son expérience, l'enseignement agricole a toutes ses chances de succès » dans le grand marché libéralisé de la formation par apprentissage qui s'ouvre, force est de constater que nos demandes de garanties et/ou d'engagements de nature à sécuriser, pour partie au moins, les agents de nos centres de formation ont quasi toutes essuyé, sinon une fin de non recevoir en règle, en tout cas n'ont obtenu aucune suite précise et tangible :

- à la demande de moratoires - a minima pendant les 2 à 3 années de transition qui s'ouvrent - sur les fermetures de CFA publics et d'antennes rurales, comme sur les suppressions d'emplois dans nos centres, pour toute réponse le Conseiller du Ministre et le DGER ont évoqué la mise en place d'un « observatoire au plus près du terrain ». Le Ministre a tout de même fini par affirmer qu'il ne doit pas y avoir de fermeture de centre...
- à la demande de mise en place d'un vrai concours de déprécarisation (avec possibilité redonnée aux agents de poursuivre leur carrière dans leurs centres de formation), on retiendra le silence du Ministre ;
- à la demande d'un texte cadre du type décret (comme dans les [GRETA](#)) pour les ACB de nos centres, la DGER avance un projet de « note de service » en régression forte par rapport au Protocole Le Pensec de 1998 (retour des 1607h « par la fenêtre », plus d'objectif affiché en vue de tendre vers les 648h de face-à-face...). Sur ce point, sans s'avancer davantage, le Ministre a indiqué qu'il ne serait absolument pas souhaitable d'envoyer un message qui ne soit pas positif et rassurant, en matière de conditions de travail, pour les agents des centres. Pour autant, à ce stade, il n'a pas donné de mandat clair à ses services.

Des ambitions politiques... limitées par une politique assumée de réduction des emplois publics

Au-delà de divergences d'orientations assumées, le Ministre a tenté de dégager des objectifs d'avenir partagés en fin

de rencontre, mais là encore la question des moyens tend à rendre l'exercice, sinon impossible, en tout cas très difficile...

Campagne de recrutement - le SNETAP-FSU a demandé que celle-ci s'inscrive dans la durée et que des engagements financiers clairs soient pris en ce sens, au-delà des déclarations de principes. A suivre. Le Ministre a acté une prochaine étape de la campagne de communication en retenant une proposition, portée avec constance par le SNETAP-FSU depuis plusieurs mois maintenant, à savoir des initiatives sur les 50 ans du bac général dans l'EA, affirmant ici son attachement à notre filière générale. Dont acte !

Voie générale - le Ministre a également vivement réagi à l'absence de décisions claires et assumées de la part de certains [DRAAF-SRFD](#) concernant l'offre de doublettes de spécialités pour nos classes de terminales générales, confirmant l'arbitrage ministériel rendu début décembre sur le fait de permettre le déploiement, dans les lycées s'étant prononcés en ce sens dans leurs instances, de 2, voire 3 doublettes de spécialités (à coût constant). La DGER a indiqué notifier les [DGH](#) aux [régions](#) et aux [EPL](#) d'ici ce vendredi 15 mars.

Enseignements facultatifs - le Ministre, interpellé également par le SNETAP-FSU sur la part de dotation consacrée au financement des enseignements facultatifs, a confirmé que la transparence devait être faite et validé le principe d'une offre « plancher », à charge pour la DGER de déterminer celle-ci, afin que tout élève quelque soit son lycée puisse bénéficier d'un ou plusieurs enseignements facultatifs, dans leur diversité (options, sections euro, sportives etc.), confirmant sa volonté que l'Enseignement Agricole ne soit pas un « choix par défaut ».

Enseignement Supérieur et Recherche - si on note positivement la volonté du Ministre de vouloir conforter l'ESR, pour autant la stratégie de fusion des établissements (avec empilement de superstructures et sans évaluation de l'existant) et l'absence de mesures concrètes en terme d'investissements ne peuvent que nous inquiéter sur cette réelle volonté, et que là encore seul le prisme budgétaire guide les choix politiques du Ministre.

Orientations assumées vers l'Agroécologie - pour le Ministre, c'est sans doute l'enjeu majeur auquel l'EA se doit de répondre dans les années à venir, c'est le « sens de l'histoire que de faire muter l'agriculture et notre alimentation par l'Agroécologie ». Par suite, il annonce la nécessité de rénover les programmes de formation et de continuer à faire évoluer nos enseignements en ce sens. Il demande par ailleurs au Directeur Général de programmer les groupes de travail nécessaires pour produire un additif du 6ème Schéma National des Formations - confirmant en cela l'engagement pris, auprès du SNETAP-FSU, par son prédécesseur... il y a maintenant un an à date anniversaire ! Le Ministre retient enfin notre demande d'arrêter des objectifs chiffrés en vue de poursuivre de façon volontariste la conversion de nos exploitations agricoles et ateliers technologiques d'établissement, et de conforter le lien entre Enseignement Supérieur, Recherche et Enseignement Technique, reconnaissant que cela nécessitera aussi de préciser les moyens pour ce faire.

Pour le Snetap-FSU, le verre n'est même pas, à ce stade « à moitié vide », il est clairement renversé et en train de « tacher la nappe » ! Par suite, il appelle les Personnels de l'Enseignement Agricole Public à maintenir, voire à renforcer le rapport de force engagé, celui-ci étant plus que jamais nécessaire pour infléchir les décisions qui commencent à tomber.

D'ores et déjà, le mardi 19 mars prochain doit être un temps fort de grève et de manifestations à l'unissons pour l'ensemble des salarié.es et pour la défense de la Fonction Publique !

Le Ministre a tenu à indiquer qu'à l'issue de son cycle de consultations des organisations syndicales, il se prononcera, via une communication officielle, sur les points restant à arbitrer... Le Snetap-FSU insiste, avec une certaine solennité, pour que des gages soient envoyés aux agents de l'Enseignement Agricole Public, à défaut « qui

sème le vent... ».

Paris, le 12 mars 2019